

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

ACQUISITION ET TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE
CONSTRUCTION POUR DIVERS ÉQUIPEMENTS DE LOISIR
D'AGGLOMÉRATION

SECTION I

NATURE DES SERVICES ET DES TRAVAUX – DESCRIPTION DU
PROJET

1. Le projet consiste à acquérir des équipements et à procéder à des travaux d'aménagement et de construction qui sont nécessaires afin d'assurer la pérennité et la continuité des services dans divers équipements de loisir d'agglomération, soit à savoir :

- 1° acquisition d'une toile et cage des frappeurs au stade municipal;
- 2° travaux de mise aux normes pour l'évacuation d'urgence au stade municipal;
- 3° aménagement d'une côte à glisser au domaine Maizerets;
- 4° réfection des sentiers de ski de fond du Mont-Bélair;
- 5° affichage au parc du Mont-Bélair;
- 6° remplacement de la signalisation pour les corridors cyclables d'agglomération;
- 7° projets divers et travaux imprévus sur des équipements de loisir d'agglomération.

2. Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter, en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

3. L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 et 2 s'élève à la somme de 330 000 \$.

TOTAL : 330 000 \$

Annexe préparée le 20 février 2017 par :

Steve Briand, conseiller
Service des loisirs et des sports